

REGLEMENT DU JEU CONCOURS
« Calendrier de l'avent digital Instagram »
Du 1er au 24 décembre 2023
(« le Règlement »)

Description du jeu-concours

La **Société Générale d'Hôtellerie**, (la « **SOGETEL** ») dont l'adresse est au 40 Avenue Princesse Grace, MC 98000 Monaco, Principauté de Monaco, organise sur la page Instagram de l'établissement Monte Carlo Bay Hotel & Resort un jeu-concours (le « **Jeu** ») à l'occasion des fêtes de fin d'année au sein de son établissement le Monte-Carlo Bay Hotel & Resort (« **l'Etablissement** »).

Le Jeu se déroulera du 1er au 24 décembre 2023 inclus.

Le principe du jeu est le suivant, 6 lots différents seront mis en jeu du 1^{er} au 24 décembre. Chaque lot sera mis en avant par une vidéo publiée sur la page Instagram le matin.

A) Participants (« le(s) Participant(s) »)

Le Jeu est ouvert à toute personne majeure au jour de la participation.

La participation au Jeu est exclue pour les membres du personnel de la SOGETEL, plus généralement du Groupe Monte-Carlo Société des Bains de Mer, ainsi que leurs familles.

Une seule participation par personne et par jour est autorisée.

La simple participation au Jeu implique l'acceptation de l'ensemble des stipulations du présent règlement.

B) Modalités de participation :

1/ S'abonner aux comptes Instagram @montecarlobay et @montecarlosbm

2/ Tagguer 3 personnes en commentaire sous la vidéo du jour.

3/ Pour plus de chance de gagner, il faudra reposter la photo du jour sur son compte (le compte devra être public), en tagguant @montecarlobay

Article 2 : Règlement (le « Règlement »)

La participation au Jeu implique l'acceptation sans réserve du présent Règlement dans son intégralité, ainsi que des lois, ordonnances et autres textes applicables en Principauté de Monaco. Le Règlement s'applique par conséquent à tout Participant au Jeu. Il est exclusivement régi par la loi Monégasque. Le Règlement est disponible sur le site du Monte-Carlo Bay Hotel & Resort : <https://www.montecarlosbm.com/fr/agenda/fetes-fin-annees-monte-carlo-bay-hotel-resort>

Article 3 : Lots

A) Détermination des gagnants

Le gagnant du jour sera tiré au sort le lendemain matin de la publication vers 10h heures environ et annoncé en commentaire de la publication.

Il en sera informé également par message privé sur Instagram lui demandant de fournir ses coordonnées postales, son adresse email et numéro de téléphone. Un email de confirmation lui sera également envoyé, à présenter par le gagnant lors du retrait du lot.

La décision est souveraine et ne peut faire l'objet de contestations.

B) Types de lots

Les lots sont valables par défaut un an à compter du jour du gain, sauf certains cas précisés ci-dessous, et selon les conditions suivantes :

- Sous réserve de disponibilité, d'ouverture du point de vente et hors black-out dates*.
- Réservation obligatoire
- La valeur des lots est susceptible de modification.

* *Black-out dates* : Grand prix de Monaco du 23 au 27 Mai 2024 / Grand Prix Historique du 10 au 12 mai 2024 / Tournoi Rolex Monte-Carlo Master du 6 au 14 Avril 2024 / Monaco Yacht Show du 25 au 28 Septembre 2024 / Bal de la Rose le samedi 23 mars 2024 et du samedi 6 juillet au samedi 31 août 2024.

Les lots attribués sont détaillés comme suit :

Date : Vendredi 1^{er} décembre 2023

Etablissement : **BLUE GIN, BAR DU MONTE CARLO BAY HOTEL & RESORT**

Lot : 2 cocktails et une assiette Mezze à partager au Pop-Up du Blue Gin « Blue Ice », d'une valeur unitaire respective de 25€ et 50€ soit d'une valeur globale de 100€.

Modalités de réservation : réservation obligatoire par téléphone au +377 98 06 03 60.

Conditions : offre valable uniquement pendant les horaires d'ouverture du Pop-Up Blue Gin du 28 novembre à fin février 2024 uniquement, tous les jours, de 18h30 à 1h30 du matin.

Date : Jeudi 7 décembre 2023

Etablissement : **MONTE CARLO BAY HOTEL & RESORT**

Lots : 1 accès à l'espace loisirs (piscine intérieure et extérieure et lagon en saison) pour 2 personnes, d'une valeur de 175€/personne, soit une valeur globale de 350€.

Conditions : valable du lundi au dimanche hors **black-out dates***.

Modalités de réservation : réservation obligatoire par téléphone au +377 98 06 01 80.

Date : Mardi 12 décembre 2023

Etablissement : **MONTE-CARLO BAY HOTEL & RESORT**

Lot : 1 « Champagne Brunch Party » à l'Espace Calypso pour 2 personnes, d'une valeur unitaire maximale de 135€, soit un prix global de 270€.

Conditions : sous réserve de disponibilité, d'ouverture du point de vente, hors brunch spéciaux et hors **black out dates***.

Modalités de réservation : réservation obligatoire auprès des hôtesse par téléphone au +377 98 06 03 60.

Date : Samedi 16 décembre 2023

Etablissement : **SPA CINQ MONDES DU MONTE-CARLO BAY HOTEL & RESORT**

Lot : 1 soin / massage de 50 mn et accès au sauna et hammam au spa Cinq Mondes du Monte-Carlo Bay Hotel & Resort, pour 2 personnes, d'une valeur de 150€/personne, soit une valeur globale de 300€.

Conditions : Valable du lundi au samedi hors **black-out dates***.

Modalités de réservation : réservation obligatoire par téléphone au +377 98 06 01 80.

Date : Mercredi 20 décembre 2023

Etablissement : **L'ORANGE VERTE, RESTAURANT DU MONTE CARLO BAY HOTEL & RESORT**

Lot : 1 déjeuner (entrée, plat, dessert, café, verre de vin et eaux filtrées) pour 2 personnes à L'Orange Verte, d'une valeur de 80€/personne, soit une valeur globale de 160€.

Conditions : réservation obligatoire. Sous réserve de disponibilité, d'ouverture du point de vente et hors **blackout dates***.

Modalités de réservation : réservation obligatoire par téléphone au +377 98 06 03 60.

Date : Dimanche 24 décembre 2023

Etablissement : **MONTE CARLO BAY HOTEL & RESORT**

Lot : 1 séjour d'une nuit en suite vue mer (petit déjeuner inclus) pour 2 personnes, d'une valeur de 3 100 euros

Conditions : réservation obligatoire. Sous réserve de disponibilité et hors **blackout dates***. Invitation strictement personnelle.

Modalités de réservation : réservation par téléphone au +377 98 06 00 51.

La valeur globale des dotations offertes à travers ce calendrier de l'avent est de 4 280€.

Article 4 : Retrait du lot

Les retraits des lots se feront tel que spécifié ci-avant, selon le lot gagné.

Les lots attribués ne seront ni repris ni échangés, ni revendus, ni remboursés, même partiellement.

En cas de perte, de vol, d'endommagement ou de fin de validité, les lots ne sont ni remboursés ni remplacés.

Si les lots ne sont pas utilisés, ils ne seront pas remis en jeu.

Article 5 : Litiges

La Direction de la SOGETEL a compétence première pour le règlement des litiges qui pourraient survenir pendant le déroulement du Jeu ou pour l'application du Règlement.

La Direction de la SOGETEL et le Participant s'efforceront toutefois de régler à l'amiable tout différend résultant de l'application ou de l'interprétation du Règlement, ce, avant d'engager une procédure quelconque que relèverait en ce cas, des Cours et Tribunaux de la Principauté de Monaco, avec application du seul droit monégasque.

Article 6 : Responsabilités

La responsabilité de la SOGETEL ne saurait être encourue si, pour un cas de force majeure ou indépendant de sa volonté, les dates et/ou horaires, objets du lot du Jeu, devraient être modifiés et/ou annulés.

La SOGETEL se réserve le droit de poursuivre en justice quiconque aura fraudé ou tenté de le faire. Elle ne saurait toutefois encourir aucune responsabilité d'aucune sorte vis-à-vis des Participants du fait des fraudes éventuellement commises par des tiers.

Sera notamment considéré comme fraude le fait pour un Participant de s'inscrire puis de participer au Jeu sous un ou des prête-noms fictifs ou sous des identités empruntées à une ou plusieurs tierces personnes, chaque participant devant s'inscrire et participer au Jeu sous son propre et unique nom. Toute fraude entraîne l'élimination du Participant.

En cas de manquement de la part d'un Participant, la SOGETEL se réserve la faculté d'écarter de plein droit toute participation émanant de ce dernier, sans que celui-ci ne puisse revendiquer quoi que ce soit.

Article 7 : Informations nominatives

Sauf accord express du Participant pour recevoir des communications et offres de la SOGETEL et du Groupe Monte-Carlo Société des Bains de Mer, les éventuelles informations nominatives collectées sont destinées exclusivement à la SOGETEL, aux fins de la participation au Jeu. Ces informations nominatives peuvent également être transmises aux Partenaires et établissements SBM, à l'effet du retrait des lots.

Conformément à la loi n°1.165 du 23 décembre 1993 modifiée, relative à la protection des données nominatives, et à la législation en vigueur en Principauté de Monaco, tout Participant au Jeu dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de suppression des informations nominatives communiquées.

Ce droit peut être exercé par courrier électronique à data-privacy@sbm.mc ou par voie postale au Délégué à la Protection des Données, Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers à Monaco, Place du Casino, MC 98000 Monaco, Principauté de Monaco.

Ces données nominatives sont conservées pendant la durée du Jeu et ses effets.

Fait, à Monaco le 17 novembre 2023